



**COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES  
QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)**

**36e réunion ministérielle, Kigali (Rwanda), Aout 2013**

*Tous les communiqués publiés par l'Unité de l'Information publique*



**Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale**

BP 23773 Libreville, Gabon

Tel. +(241) 05722323

[ouendji@un.org](mailto:ouendji@un.org) – [piounoca@un.org](mailto:piounoca@un.org)

<http://unoca.unmissions.org>

## 36<sup>e</sup> Réunion de l'UNSAC : les groupes armés doivent céder la place aux forces de défense



**Kigali (Rwanda), 20 août 2013** – Les problématiques relatives à la construction et à la consolidation de la paix sont au centre de la 36<sup>e</sup> réunion des experts du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ouverte le 20 août à Kigali, la capitale du Rwanda (photo).

Dans son allocution, l'Ambassadeur Valens Munyabagisha, Secrétaire permanent du Ministère de la Sécurité intérieure du Rwanda, a insisté sur la

nécessité de mettre en place un espace où « les gens circulent sans la moindre menace, où les groupes armés ont cédé la place aux forces de défense ».

« Nous sommes conscients que sans la paix et la sécurité [...], toute tentative de développement sera vaine », a précisé l'Ambassadeur Valens Munyabagisha, attirant l'attention sur les conséquences graves de la circulation des armes légères. Il a souligné que ce phénomène, qui est à l'origine de plusieurs conflits armés, « hypothèque dangereusement les efforts de lutte contre la pauvreté, la promotion des libertés fondamentales et la gouvernance démocratique dans nos Etats ». L'exposé sur l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ainsi que la présentation sur les questions de désarmement et de non-prolifération des armes dans la sous-région ont permis de faire le point de la situation et de débattre des recommandations qui seront examinées vendredi 23 août par les ministres des Affaires étrangères.

Les différents intervenants à la réunion des experts ont par ailleurs mis un accent sur le besoin impérieux de renforcer les mécanismes de prévention des conflits et d'alerte rapide, y compris en mettant davantage de moyens à la disposition de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et en ratifiant les instruments juridiques déjà adoptés par les pays membres, notamment la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ».

Dans ce contexte, les discussions sur le thème de la médiation prévues mercredi 21 août suscitent également beaucoup d'attente. Il s'agit d'un « outil qui a fait ses preuves en tout temps et sous toutes les latitudes », a souligné l'Ambassadeur Raymond Serge Balé, Représentant permanent du Congo auprès des Nations Unies, par ailleurs Président sortant du Comité des experts de l'UNSAC. M. Olai Voionmaa, de l'Unité de médiation du Département des affaires politiques des Nations Unies (New York), évoquera certaines expériences onusiennes dans ce domaine. Les débats permettront d'évaluer les capacités actuelles et, le cas échéant, de réfléchir aux voies et moyens de renforcer les dispositifs existants.

La réunion des experts, désormais présidée par le Rwanda, s'achève jeudi, 22 août. Elle sera suivie le lendemain par la session ministérielle.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 68/10-2013

**UNSAC : les experts réaffirment l'importance des mécanismes de résolution pacifique des différends**

**Kigali (Rwanda), 21 août 2013** – Les experts présents à Kigali dans le cadre de la 36<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont réaffirmé l'importance des mécanismes de résolution pacifique des différends, au cours de leurs discussions de mercredi 21 août.

M. Olai Voionmaa, de l'Unité d'appui à la médiation du Département des affaires politiques des Nations Unies (New York), a montré les enjeux de la médiation dans un contexte de crise politique ou dans des situations nécessitant un investissement dans la prévention. Il a mis en relief l'apport de l'ONU dans ce vaste domaine, y compris en ce qui concerne la formation, le soutien opérationnel et le développement des lignes directrices sur des thématiques précises ainsi que la coopération avec les acteurs régionaux.

M. Olai Voionmaa a indiqué que le Département des affaires politiques dispose d'une équipe de veille comprenant des experts de haut niveau pouvant être mobilisés ou déployés partout dans le monde en 72 heures. Il a évoqué, entre autres, le cas de ceux récemment dépêchés au Gabon pour accompagner le processus qui a abouti à la signature de l'Accord de Libreville (11 janvier 2013) entre les protagonistes de la crise centrafricaine.

A la lumière des expériences développées, il a affirmé qu'il est primordial que les « organisations régionales et sous-régionales soient bien préparées et dotées en moyens pour faire face à des situations d'urgence » mais aussi pour mettre en place « des procédures d'urgence en matière de médiation ».

Dans ce sens, il a souligné l'utilité d'un travail en réseau et encouragé les Etats membres de l'UNSAC (Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad) à adhérer à des structures comme le Groupe des Amis de la médiation, qui regroupe actuellement plus de 35 pays membres de l'ONU et sept organisations internationales.

Les participants ont favorablement accueilli l'exposé de M. Olai Voionmaa. Ils ont par ailleurs partagé l'expérience de leur pays respectif dans les processus de médiation, en soulignant les défis auxquels certains sont souvent confrontés sur le terrain et la nécessité de prendre en compte les autres formes de résolution pacifique de conflits - en fonction de leur nature. Tout en reconnaissant le rôle décisif des Nations Unies dans ce champ politique, ils ont indiqué qu'il serait nécessaire de ne recourir à l'ONU qu'après avoir épuisé des voies internes ou endogènes.

Les experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont révélé qu'une Unité de médiation est en cours de création au sein de cette institution sous-régionale, avec le concours de l'Union africaine. Ils ont précisé que celle-ci s'appuiera, entre autres, sur un « Groupe de sages » pour intervenir en cas de besoin.

Pour le reste, les participants ont suivi avec intérêt l'exposé de la délégation du Gabon ainsi que la contribution de la CEEAC et du Tchad sur le braconnage en Afrique centrale. Ce phénomène est reconnu comme une « source d'inquiétude croissante », non seulement pour l'environnement et le développement mais aussi pour la sécurité. Il a été proposé que ce sujet fasse l'objet d'un suivi régulier au sein de l'UNSAC.

Jeudi 22 août, les experts adopteront un rapport détaillé sur les différentes questions abordées. Ce document sera examiné et adopté par les ministres des Affaires étrangères lors de leur session de vendredi 23 août.

## **Afrique centrale : les Nations Unies pour une lutte vigoureuse contre le phénomène du braconnage**

**Kigali (Rwanda), 23 août 2013** – Les Nations Unies ont exprimé, une fois de plus, leur vive préoccupation par rapport au braconnage des éléphants en Afrique centrale et lancé un appel pour des actions énergiques contre ce phénomène qui constitue une menace à la paix. « Nous devons combattre avec vigueur cette pratique illégale et intolérable, en particulier au vu de son rôle supposé dans le financement illégal de certains groupes rebelles », a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, lors de la 36e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 23 août à Kigali (Rwanda).

M. Ban Ki-moon a noté avec satisfaction l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour des travaux. Le Gabon, qui en a été l'initiateur, a proposé une communication sur l'ampleur de cette nouvelle forme de criminalité. Le Rapport final indique que ses experts ont évoqué l'urgence d'une mobilisation contre ce fléau en rappelant que leur démarche s'inscrit au cœur d'une interpellation faite par le Secrétaire général des Nations Unies dans son Rapport sur les activités du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA). Ce Rapport a « révélé l'apparition du phénomène du braconnage contre les éléphants qui sévit au Cameroun, en République Centrafricaine, au Tchad et au Gabon », ont-ils souligné, en suggérant fortement qu'une « coopération transfrontalière » soit établie entre les pays de la sous-région afin de faire face à cette situation.

Cette dynamique est fondamentale, entre autres, pour la protection du complexe trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), qui s'étend sur 141 000 km<sup>2</sup>, abrite environ 40 000 éléphants et couvre le Cameroun, le Congo et le Gabon. « A Minkébé, le Gabon estime perdre 50 éléphants par jour. L'ivoire est acheminé vers les marchés étrangers », révèlent les délégués gabonais, précisant que des pays asiatiques sont les principaux bénéficiaires de cette contrebande qui, selon eux, bénéficient de la complicité de certains « intermédiaires et des contacts dans des grandes villes » voisines. Dans leur exposé, ils ont également fait état du massacre, en mai dernier, de 26 éléphants dans le site du Patrimoine mondial de Dzanga, en République Centrafricaine, ainsi que des efforts communs pour répondre collectivement à ce problème.

Le Tchad a partagé ses inquiétudes sur ce même sujet, évoquant le massacre de 89 éléphants en une seule nuit (mars 2013) à Ganda, dans le Sud du pays. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ajoute qu'en 2012, il y en a 300 qui ont été décimés dans le parc de Bouba Djida, dans le Nord du Cameroun. La CEEAC a noté qu'elle a récemment mis en place deux plans d'action d'urgence (pour le Nord-Cameroun, le Nord-Est de la RCA et le Sud du Tchad) et une stratégie de lutte anti-braconnage en Afrique centrale.

Les Nations Unies ont saisi l'occasion de la 36e réunion ministérielle de Kigali pour renouveler leur détermination à continuer d'accompagner les Etats et les organisations régionales dans la recherche des solutions « concertées et innovantes » aux défis qui fragilisent la paix et la sécurité dans la sous-région Afrique centrale. En dehors du phénomène de braconnage d'éléphants, l'ONU a notamment mentionné la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Elle a toutefois reconnu les progrès enregistrés sur ce front après le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Yaoundé du 24 au 25 juin 2013.

Outre le message du Secrétaire général de l'ONU, la 36e réunion de l'UNSAC a été marquée par les discours du Premier ministre rwandais, M. Pierre-Damien Habumuremyi ; du Secrétaire général adjoint de la CEEAC, M. Roger Tchoungui ; du ministre des Affaires étrangères du Congo, par ailleurs Président sortant du Comité, M. Basile Ikouébé ; du Représentant spécial de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de Bureau de l'UA au Burundi, M. Boubacar Gaoussou Diarra. Mme Louise Mushikiwabo, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda, devenue Présidente du Comité, a également prononcé un mot de bienvenue.

Tous les intervenants ont plaidé pour une action collective en faveur d'une sécurité et d'une paix durables en Afrique centrale et en particulier en RCA. Les travaux du Comité se sont achevés par l'adoption d'une Déclaration réaffirmant son « engagement à appuyer le processus de transition » dans ce pays et invitant les Etats membres de l'UNSAC à « s'impliquer activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise centrafricaine ». Il a aussi réitéré son appel au Groupe international de contact et au reste de la communauté internationale, afin qu'ils apportent leur contribution au Fonds Fiduciaire pour la RCA.

La 37e réunion de l'UNSAC est prévue du 2 au 6 décembre 2013 à Ndjamena, au Tchad.